



Compte-Rendu de la visite de la DRAC à St Martin d'Ayguebonne – Commune de Montjoux Aveyron,  
le 14 novembre 2023

Il s'agissait de la première visite de l'église Saint-Martin d'Ayguebonne par Mme Isabelle Jimenez-Vidaillac Ingénieure du patrimoine à la DRAC-Occitanie accompagnée de M. Pierrick Betton de l'UDAP 12.

En présence des membres du bureau de l'association « Sauvons St Martin d'Ayguebonne » et de Mme Colette Lember, maire de la commune de Montjoux.

Mme Jimenez-Vidaillac constate le grand intérêt architectural et historique de cet édifice du XI<sup>ème</sup> siècle ainsi que l'état satisfaisant de l'infrastructure du bâtiment suite aux premiers travaux de restauration (arase des murs, réfection de la toiture du chœur) menés par l'association avec le soutien de la commune dans un paysage préservé de terrasses en surplomb du Tarn.

L'Association « Sauvons Saint Martin d'Ayguebonne » évoque ses projets d'entretien et de restauration de l'édifice portant notamment sur :

- les hypothèses de réfection du toit de la nef,
- la réfection de la fenêtre gauche du chœur à l'identique de celle de droite,
- la reprise de la porte sud et de l'arc triomphal,
- le décaissement du mur nord et le nivellement de l'espace extérieur côté sud.

Madame Jimenez-Vidaillac prend note de ces projets mais demande avant tout de lancer une étude architecturale et archéologique sur le bâti et ses abords immédiats afin d'avoir une meilleure appréhension des différentes époques de construction et de reprise sur celui-ci. Des sondages à l'intérieur et à l'extérieur de la nef et du chœur doivent également être menés. Une intervention d'archivistes spécialisés pourrait apporter des éclaircissements sur l'histoire et sur la construction de l'église.

Cette étude serait pilotée par la DRAC de Toulouse et les Bâtiments de France de l'Aveyron. Différents cabinets d'architectes, si possible pas trop éloignés du site seront mis en concurrence. Quant à son financement évalué entre 20.000 et 30.000 euros, il serait assuré en grande partie (80% ?) par subventions des collectivités territoriales, le reste par l'association et le mécénat avec accord de la commune, propriétaire de l'édifice.

Sera envisagée ensuite la réalisation par tranches des travaux préconisés ayant obtenu un avis favorable de la DRAC. L'association se fondera sur ce programme et l'évaluation des coûts pour établir avec la Fondation du Patrimoine une convention en partenariat avec la commune de Montjoux. La recherche du mécénat devrait s'en trouver facilitée.

Mme Jimenez-Vidaillac a bien noté que l'état actuel de l'édifice n'apporte qu'une sauvegarde temporaire et qu'une absence d'entretien et de protection du bâti remettrait en question sa conservation.

Pour ce faire, l'idée d'une couverture de la nef s'inspirant d'édifices régionaux de la même période, d'une remise en état des ouvertures amputées et d'une opération de dégagement des alentours pouvait être raisonnablement envisagées.

L'association « Sauvons Saint Martin d'Ayguebonne » remercie Mme Jimenez-Vidaillac et M. P. Betton pour l'attention portée à notre projet et pour les conseils judicieux qu'ils nous ont délivrés. Nous remercions également Mme Colette Lember pour sa disponibilité et l'aide précieuse qu'elle ne manque jamais de nous apporter.